

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET
POPULAIRE**

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

5° REGION MILITAIRE/ECHAHID ZIROUT YOUSEF

**DIRECTION REGIONALE DES
INFRASTRUCTURES MILITAIRES**

PLATEAU DU MANSOURAH / CONSTANTINE

MISE EN DEMEURE N°01

Vu à la convention N° 316/2024 du 19/12/2024, portant des travaux de réfection en TCE des bungalows au profit de l'unité militaire Béjaia/5°RM , pour un montant de 11 556 070.56 DA /TTC, et un délai de réalisation de 03 mois, conclu avec l'entreprise «**SARL D D H B KAABACHE BASSEM**», sise à lotissement de 60 lots COMMUNE SALAHBEY/SETIF, vu l'ordre de service de démarrage des travaux N°391/2024 du 23/12/2024 notifié le 30/12/2024.

Pour les motifs suivants:

- Ralentissement des délais des travaux du projet, dont le taux d'avancement à atteint 40%;
- La fin délai contrats en date du 30/03/2025;
- Absence de souscription d'une assurance couvrant la responsabilité civile et professionnelle du projet;
- Absence de réponse à la convention envoyée.

La Direction Régionale des Infrastructures Militaires /5RM

Mise en demeure l'entreprise« **SARL D D HB KAABACHE BASSEM** » dans un délai de **08 jours**, faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, la DRIM/5°RM procédera à l'application des mesures coercitives comme le prévoit la réglementation en vigueur notamment la résiliation de la convention au tort et dépens du contractant.